

OSTÉOPATHIE ET PRÉPARATION A LA NAISSANCE

Toute séquelle de traumatisme du bassin est susceptible de perturber le bon déroulement de l'accouchement. Par son travail spécifique, l'ostéopathe s'assure de la bonne mobilité du bassin et de l'axe vertébral, notamment dans les cas de :

- chute ancienne sur le coccyx,
- fracture du bassin, luxation,
- accident de voiture,
- cicatrice d'épisiotomie,
- ancienne périurale douloureuse.

L'ostéopathie, technique tissulaire manuelle douce, est sans danger pour la maman et le fœtus. Elle ne dispense en aucun cas d'un suivi obstétrical conventionnel.

Le travail de l'ostéopathe s'intègre alors à part entière dans le suivi de la grossesse par l'équipe médicale.

